



La dynastie wahhabite et le bradage de la Palestine (2/2)

Par [René Naba](#)

Mondialisation.ca, 11 décembre 2017

[Madaniya](#) 8 décembre 2017

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

Analyses: [PALESTINE](#)

1- DU BON USAGE DU SABRE AU SERVICE DE LA DYNASTIE WAHHABITE

السيف لا يأكل لحم آل سعود

A -Le sabre n'entame pas la chair d'Al Saoud.

Le sabre qui strie la bannière saoudienne sous-tendant le premier verset du Coran, illustre plus que le pétrole, plus que l'Islam, plus que tout, la dynastie wahhabite.

Si l'Islam assure une prééminence spirituelle du Royaume sur les autres pays arabes et musulmans, le pétrole une rente de situation matérielle à l'Arabie, le sabre demeure toutefois la marque de fabrique de la Famille Al Saoud. Le garant de sa survie.

Le Coran relève de l'ordre de la prophétie divine, le sabre permet le maintien de l'ordre terrestre de la dynastie saoudienne, à tout le moins sur le territoire du Royaume. C'est par le sabre que la famille Al Saoud a assuré sa domination sur les autres tribus de la péninsule arabique et réuni le Royaume.

C'est par le sabre qu'elle assure sa domination sur les sujets du royaume. C'est par le sabre qu'elle tranche les violations à l'ordre public et assure la paix sociale.

Le sabre n'entame pas la chair d'Al Saoud. Ce principe cardinal théorisé par le prince Sultan ben Abdel Aziz, inamovible ministre saoudien de la défense pendant quarante ans, assure impunité et immunité aux membres de cette turbulente famille de près de vingt mille membres.

Symbole de la conquête arabe, Al Saoud en ont fait un usage dérivé. La famille, -le clan?-gouverne par le sabre et survit grâce à lui. Ni repentance, ni rémission, ni réhabilitation, pas plus de peine afflictive qu'infamante. Le châtement corporel, seul, a droit de cité exclusive. Selon Amnesty International, l'Arabie saoudite aurait exécuté 27 personnes en 2008, neuf en 2009, quatre pour 2010 et 79 en 2011, soit un total de 119 exécutions en 4 ans. Ce bilan ne tient pas compte des décapitations des années suivantes particulièrement du dignitaire religieux chiite le Cheikh Al Nimr

Une hécatombe telle, «en plein temps arabe», que la France, faisant mine de rompre sa connivence habituelle avec les pétro dollars monarchiques, a dû se résoudre à condamner ces exécutions. Survenant après les révélations de l'Hebdomadaire le Point sur les fournitures de matériel français (gaz lacrymogène notamment) pour la répression des

manifestations anti monarchiques à Bahreïn, la protestation anti saoudienne de la France apparaît comme un écran de fumée destiné à masquer sinon la duplicité, à tout le moins les incohérences de «La Patrie des Droits de l'Homme» en la matière.

Pour aller plus loin sur cette question

- http://www.lepoint.fr/monde/bahrein-le-savoir-faire-francais-au-service-de-la-repression-14-02-2013-1627297_24.php
- <http://www.renenaba.com/libyesarkozy-le-libertador-est-un-matamore/>

Depuis lors, la monarchie saoudienne s'achemine vers l'abolition de ce châtiment moyenâgeux, non pas tant par sursaut d'âme ou d'humanité, mais faute de bourreaux. L'Arabie saoudite fait face à une grave pénurie, non pas d'or noir, mais de bourreau. Plein de pétrole, mais plus de sabreurs pour décapiter. Les fautifs passeront désormais par un peloton d'exécution.

L'homicide, le viol, le vol à main armée, le trafic de drogue, l'adultère, la sodomie, l'homosexualité, le sabotage, l'apostasie, la sorcellerie sont passibles de la peine capitale. Les exécutés sont assommés, et, lapidés pour l'adultère. L'assistance d'un avocat avant le procès est déniée aux prévenus de même que la représentation légale. Décapitation, amputation, de pratique courante, constituent l'échelle des pénalités du Royaume. Avec la connivence passive des «Grandes Démocraties Occidentales». Le Code pénalpour le commun des mortels.

Il en va autrement pour les princes de sang. Les exemples abondent de crimes impunis: De Turki Ben Saoud, meurtrier de son garde de corps sous l'emprise de l'alcool, à Fahd Ben Saoud Ben Nayef, meurtrier de son garde de corps, en 2008, sous l'effet de la colère. Deux princes, miraculeusement rescapés de la décapitation par l'effet d'une divine surprise: la grâce royale.

Le 3eme, Saoud Abdel Aziz Ben Nasser Al Saoud, qui a tué son garde de corps, en 2010 au Royaume uni, n'a pu bénéficier de l'amnistie. Normal au pays de l'Habeas corpus. Il sera condamné à perpétuité. Qu'importe, le sang royal saoudien n'a pas de prix. Il sera échangé contre cinq anglais opportunément captivés en Arabie saoudite.

La tendance pourrait s'infléchir avec l'exécution du prince Turki bin Saud al-Kabir, un membre de la famille royale saoudienne, condamné à mort pour avoir tué un homme au moyen d'une arme à feu. Son exécution le 19 octobre 2016 est la première depuis 1975. Le prince Turki est la 134e personne à se voir infliger la peine capitale en Arabie en 2016.

B -Le crime de lèse-majesté

La règle souffre toutefois quelques exceptions. Tous les princes de sang ne sont pas égaux et le crime de lèse-majesté n'est pas négociable. Aucune indulgence n'est possible à l'égard de ce qui constitue un tabou absolu.

C- Les plus célèbres décapités princiers du fait de ce crime de lèse-majesté sont:

-Le meurtrier du Roi Faysal, crime de lèse-majesté par excellence. Le Prince Faysal Ben Mussa'ad, neveu du Roi assassinera son oncle, le Roi, le 25 mars 1975, pour venger son propre père tué lors d'une manifestation de protestation contre l'édification de la radio-

télévision nationale.

-La princesse amoureuse. Les histoires d'amour non agréées finissent mal en Arabie. Misha'al bint Fahd al Saoud, petite fille du roi Khaled d'Arabie Saoudite, a été exécutée en publique en 1977 pour avoir commis l'adultère et son amant, cruauté suprême, décapité au sabre après avoir vu la décapitation de sa dulcinée. La projection d'un documentaire sur ce double supplice, en 1980, au Royaume Uni, « Death of a princess », mit Londres et Riyad au bord de la rupture des relations diplomatiques. On ne badine pas avec l'amour à l'ombre des palmiers.

- <http://www.madaniya.info/2015/07/02/arabie-saoudite-decapitation-romeo-et-juliette-dans-sa-version-wahhabite/>

Hormis ces cas extrêmes, libre cours est à la licence. A tout seigneur tout honneur. L'exemple vient d'en haut. Le Roi Fahd en personne, du temps où il était ministre de l'intérieur du Royaume n'hésitait pas à claquer, régulièrement, sur les tapis vers des casinos d'Europe plusieurs centaines de millions dollars par soirée. Un passe-temps qu'il pratiquait, il est vrai, avant son ascension au trône et sa décision compensatoire de se draper dans le rôle de Gardien des Lieux Saints de l'Islam.

D - Rétro-commissions et narcotrafic.

Les rétro-commissions constituent une plaie du Royaume qui le place hors classement au hit-parade de la corruption. Dîme à la famille royale pour toutes les transactions civiles et militaires du Royaume, cette pratique apparaît comme une prime à la prévarication et gangrène la vie économique du pays, mais non celle de la famille royale.

Au-delà de cette pratique, la dynastie wahhabite aura versé dans toutes les licences cautionnant au passage de stupéfiants trafics, allant même, du moins certains des membres de l'entourage royal comme ce fut le cas dans le narcotrafic saoudien en France, jusqu'à réquisitionner des appareils de la flotte aérienne royale pour le transport de la drogue colombienne.

Un trafic rocambolesque qui paraît quelque peu en décalage avec les enseignements rigoristes que le pouvoir saoudien dispense et qui explique une part de son discrédit. Le Boeing qui transportait deux tonnes de coke colombienne à Paris via Miami était la propriété de la fille du Roi Fahd et de son épouse Jawhara. Le trafiquant n'était autre que le prince Nayef Ben Fawaz al Chaabane, époux de la fille du Prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense.

2- La diplomatie du carnet de chèques: Abdel Halim Khaddam et Moustapha Tlass.

La « diplomatie du carnet de chèques », maniée de tous temps par les Saoudiens, tant pour assurer son hégémonie idéologique sur la sphère musulmane que pour restaurer le pouvoir sunnite tant à Beyrouth qu'à Damas.

Vingt milliards (20) milliards de dollars et 50.000 combattants arabo-afghans ont été affectés à l'implosion soviétique en Afghanistan, dans la décennie 1980, sous couvert de la guerre contre l'athéisme, dans un combat détourné du principal champ de bataille la Palestine.

Le double de cette somme pour la destruction des régimes arabes à structure républicaine, tous curieusement situés sur la champ de bataille du bassin historique de la Palestine, soit comme pays du champ (Syrie, Liban) ou en tant que pays de soutien (Irak, Libye, Égypte), auparavant l'Algérie dans la décennie 1990.

Cette diplomatie corruptive montrera son indigence dans sa déconfiture syrienne: Les deux cautions sunnites inamovibles du pouvoir alaouite, pendant trente ans, le général Moustapha Tlass, ministre de la Défense, et Abdel Halim Khaddam, ministre des Affaires étrangères, deux personnalités de premier plan présumées socialistes du régime baasiste, céderont finalement aux sirènes des pétrodollars saoudiens, avant de se désintéresser.

Le militaire laissera convoler sa fille Nahed, une belle tige de la société syrienne, vers le septuagénaire marchand d'armes saoudien Akram Ojeh, avant de sombrer dans le comique d'un problématique doctorat universitaire parisien, tandis que le diplomate laïc versait dans l'affairisme Haririen et l'intégrisme religieux des « Frères Musulmans », avant de se carboniser. Le fils du ministre de la défense, Firas Tlass, ralliera l'opposition syrienne off shore pétromonarchique lors de la guerre de Syrie et ponctionnera la trésorerie du cimentier franco suisse Lafarge Holcim au bénéfice de Daech, en contrepartie de sa protection.

Sur ce lien l'affaire Firas Tlass:

- <http://www.madaniya.info/2017/10/28/france-syrie-lafarge-arrestation-de-firas-tlass-aux-emirats-arabes-unis/>

Détail piquant, l'homme en charge du dossier libanais en Syrie pendant trente ans, celui-là même qui était craint par les diverses factions libanaises et redouté par les chancelleries arabes et occidentales qui tonnait la foudre et ordonnait les accalmies, à ce titre responsable au premier chef des dérives syriennes au Liban, le vice-président de la République Abdel Halim Khaddam, sera promu comme sauveur suprême de la Syrie et du Liban.

Il se retrouvera relégué aux oubliettes de l'histoire lâché par tous, y compris par ses nouveaux alliés, l'organisation des « Frères musulmans », celle-là même qui s'était lancée à l'assaut du pouvoir, en février 1982, en vue de faire trébucher le régime baasiste dont il était un des piliers, à quatre mois de l'invasion israélienne du Liban.

Le bien nommé Khaddam, dont le patronyme en arabe signifie littéralement « le laquais », reniera singulièrement son militantisme après avoir abusivement ponctionné le Liban, opérant par cupidité la plus retentissante reconversion de l'histoire politique récente, finissant sa vie en factotum de son coreligionnaire sunnite libanais Rafic Hariri.

Amplement gratifié de sa forfaiture d'un somptueux cadeau, -la résidence du nabab pétrolier grec, Aristote Onassis, sur la plus célèbre artère de la capitale française, l'Avenue Foch—le renégat devra livrer bataille devant la justice française afin de se maintenir dans les lieux, alors que son pendant français, l'ancien président Jacques Chirac avait droit à un appartement avec vue sur Seine Quai Voltaire à Paris.

Judas a trahi son Seigneur pour trente deniers. D'autres trahisons valent certes leur pesant d'or mais accablent le renégat d'un discrédit pour l'éternité.

3- L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS DE LA LOI JASTA

Tuile supplémentaire: La Loi JASTA [JUSTICE AGAINST SPONSORS OF TERRORISM ACT] adoptée le 9 septembre 2016, soit quinze ans après le raid terroriste contre les symboles de l'hyperpuissance américaine.

En autorisant les Américains à poursuivre le Royaume en dédommagement des dégâts infligés par ce raid, les États-Unis ont placé l'Épée de Damoclès en suspension au dessus de la dynastie wahhabite.

Quinze des 19 auteurs des attentats du 11 septembre à New York et Washington étaient Saoudiens. Au total, le préjudice américain est estimé à près de trois trillions de dollars (trois mille milliards de dollars).

Pour parer à cette menace, un deal «win win» a été conclu entre les vieux partenaires du Pacte de Quincy: L'adoubement de l'artisan du «Muslim Ban» par les pétromonarchies sunnites, en contrepartie de la promotion du fils du Roi au rang de prince héritier, l'abdication des pétromonarchies à l'égard de la question palestinienne et sa substitution par un pacte tacite avec Israël en vue de faire pièce à l'Iran.

Un deal scellé par un important contrat militaire de l'ordre de 380 milliards de dollars sur dix ans, destiné à renforcer les capacités balistiques et navales du royaume saoudien face à l'Iran, tout en «préservant la supériorité militaire israélienne dans la zone» selon un membre de l'administration américaine.

L'objectif sous jacent de ce «contrat du siècle» serait de neutraliser les effets de la Loi JASTA, Une mise en veilleuse de ce contentieux, à tout le moins le long de la mandature de Donald Trump.

Dans une opération de blanchiment des turpitudes saoudiennes, la mise en faillite de la firme Ben Laden, propriété de la famille du fondateur d'Al Qaida, Oussama Ben Laden, et de Saudi Oger, propriété de Saad Hariri, premier ministre du Liban, paraît destinée, dans cette perspective, à faire place aux conglomérats américains en vue d'aménager la terre de la prophétie, en basse cour des investisseurs américains.

4 - 40 POUR CENT DES JEUNES AU CHÔMAGE AVEC EN PRIME BAHREÏN POUR DÉFOULOIR

Le royaume compte près de 28 millions d'habitants, dont neuf millions d'étrangers quadruplant en quarante ans. En dépit de la manne pétrolière, 40 pour cent des jeunes sont au chômage, alors que les ruelles des grandes métropoles saoudiennes grouillent de jeunes désœuvrés à la recherche de paradis artificiels.

L'Arabie saoudite a favorisé la libéralisation du consommateur, au détriment du citoyen, et l'uniformisation de ses désirs et de ses repères institutionnels par la consommation. Avec des conséquences dramatiques sur sa démographie qui affiche le chiffre record de dix pour cent (10%) d'obèses et de diabétiques et un taux élevé de harcèlement sexuel de l'ordre de 68 pour cent parmi les couches cultivées de la population, dont 17,32 pour cent de nature incestueuse, et 20 pour cent sur les enfants.

En guise d'exutoire, plusieurs dizaines de milliers de saoudiens empruntent chaque fin de semaine le pont reliant l'Arabie à Bahreïn à la recherche de plaisirs prohibés dans leur pays, dans Manama, défouloir à toutes les frustrations saoudiennes. Une fonction exercée auparavant par Bagdad, du temps de sa splendeur dans la décennie 1980.

5- UNE ILLUSTRATION CARICATURALE DE LA RÉALITÉ PARALYTIQUE ARABE

Le roi est nu, la monarchie saoudienne sur la défensive: La dynastie wahhabite, maître d'œuvre sous l'égide américaine de l'islamisme politique, apparaît rétrospectivement, au regard de l'histoire comme l'un des principaux fossoyeurs du nationalisme arabe et de la soumission du monde arabe à l'ordre américain.

En 13 ans de règne, le roi Fahd (1982-1995) s'est maintenu à la tête du Royaume, pendant plus de cinq ans en état végétatif, hémiparalytique, quasi paralytique.

Il en a été de même de son successeur le Roi Abdallah (1995-2015), à la mobilité réduite la moitié de son règne, à la lucidité aléatoire, sous assistance sanitaire permanente animée par une cohorte de médecins, régnant sur un pays clé de l'échiquier régional à un moment charnière du basculement géostratégique planétaire avec la collusion frontale de l'hyperpuissance américaine avec les deux plus importants foyers de percussion de la stratégie régionale saoudienne, l'Afghanistan et l'Irak, les deux anciens alliés de l'axe saoudo-américain.

Un scénario identique s'est reproduit quinze ans plus tard, en 2009, avec le prince héritier le prince Sultan Ben Abdel Aziz, désertant son poste de ministre de la défense et le royaume pour une convalescence prolongée au Maroc de plus d'un an exerçant ses lourdes responsabilités de prince héritier, vice premier ministre, ministre de la défense et inspecteur général des forces armées royales, de manière fantomatique dans une zone particulièrement tourmentée en plein bras de fer américano-iranien sur le dossier nucléaire iranien.

6- L'IRAK ET LE YÉMEN, LES DEUX BALISES STRATÉGIQUES DE L'ARABIE, LES DEUX MANCHES D'UNE MÊME TENAILLE

Le Yémen et l'Irak, les deux pays frontaliers de l'Arabie saoudite, auront constitué les deux balises stratégiques de la défense du Royaume, le premier au sud, le second au nord de l'Arabie.

C'est dans ces deux pays que l'Arabie saoudite a engagé le combat pour assurer la pérennité de la dynastie, à deux reprises au cours des dernières décennies, le Yémen servant de champ d'affrontement inter arabe entre Républicains et Monarchistes du temps de la rivalité Nasser Faysal dans la décennie 1960, et, l'Irak, le théâtre de la confrontation entre le Chiisme révolutionnaire et le sunnisme conservateur du temps de la rivalité Saddam Hussein Khomeiny dans la décennie 1980.

Ces deux pays constituent désormais une source de périls, l'Irak avec l'élimination du leadership sunnite et le Yémen avec la réinsertion d'Al Qaida dans le jeu régional.

L'implantation d'Al Qaida pour la péninsule arabique au Yémen apparaît dans ce contexte un défi d'une importance majeure. L'ancrage d'une organisation essentiellement sunnite, excroissance du rigorisme wahhabite, sur le flanc sud de l'Arabie saoudite, porte la marque d'un défi personnel de Ben Laden à ses anciens maîtres en ce qu'elle transporte sur le lieu même de leur ancienne alliance la querelle de légitimité qui oppose la monarchie à son ancien serviteur. Elle pourrait avoir un effet déstabilisateur sur le royaume. Si la dynastie devait s'embourber durablement dans ces conflits périphériques, le Yémen et l'Irak pourraient se refermer sur elle comme les deux manches d'une même tenaille.

A propos des défis de l'Arabie saoudite au Yémen.

- <http://www.madaniya.info/2015/05/01/yemen-arabie-saoudite-arabie-saoudite-ve rsus-al-qaida-1-2/>
- <http://www.madaniya.info/2015/05/04/yemen-arabie-saoudite-arabie-saoudite-ve rsus-houthistes-2-2/>

7- FOR WHOM THE BELL TOLLS? POUR QUI SONNE LE GLAS?

L'Arabie saoudite aura réussi le tour de force de gagner le respect du monde musulman, sans tirer un seul coup de feu contre Israël, sans obtenir la moindre concession des Américains sur la question palestinienne, en s'appliquant méthodiquement à détruire les vestiges du nationalisme arabe.

L'alliance exclusive de l'Islam sunnite avec l'Amérique, si elle a assuré la tranquillité du trône wahhabite au cours d'un demi siècle tumultueux, n'a pas pour autant assuré sa pérennité.

A l'apogée de la diplomatie saoudienne, dans la foulée de l'invasion de l'Irak, en 2003, deux dirigeants arabes, Rafic Hariri (Liban) et Ghazi Al Yaour (Irak) se sont retrouvés simultanément au pouvoir dans leur pays respectif, porteurs de la nationalité saoudienne.

Treize ans après, défiée sur son flanc sud, au Yémen, par la principale organisation intégriste sunnite du monde musulman de dimension planétaire, Al-Qaida, excroissance rebelle du modèle wahhabite, la dynastie saoudienne est de surcroît mise au défi de l'équation que représente le glorieux palmarès militaire du Hezbollah, la principale formation paramilitaire du tiers monde, d'obédience chiite.

A l'épicentre de conflits qu'il n'a cessé d'attiser, le royaume saoudien apparaît rétrospectivement comme l'apprenti sorcier d'un enjeu qui le dépasse, démiurge d'enjeux qui le surpassent tant en Irak, qu'en Syrie, qu'au Liban, qu'au Yémen comme auparavant en Afghanistan.

Sur fond d'une tension larvée au sein de la famille royale, exacerbée par l'élimination du pouvoir des autres composantes de la dynastie, à l'arrière plan d'une sévère crise économique, d'un enlisement au Yémen, de revers en Syrie, et d'une guerre par procuration avec l'Iran sur l'ensemble de la zone, la dynastie wahhabite est à un moment charnière de son histoire:

«N'envoie jamais demander pour qui sonne le glas: Il sonne pour toi.»

«And therefore never send to know for whom the bell tolls, it tolls for thee».

«For Whom the bell tolls» -Ernest Hemingway

René Naba

Première partie :



[La dynastie wahhabite et le bradage de la Palestine \(1/2\)](#)

NOTE

Ode du New York Times à la gloire du Royaume d'Arabie saoudite : Soixante dix ans de prosternation

- <http://www.jadaliyya.com/Details/34727/Seventy-Years-of-the-New-York-Times-Describing-Saudi-Royals-as-Leading-Reform>

La source originale de cet article est [Madaniya](#)

Copyright © [René Naba](#), [Madaniya](#), 2017

Articles Par : [René Naba](#)

A propos :

Journaliste-écrivain, ancien responsable du Monde arabo musulman au service diplomatique de l'AFP, puis conseiller du directeur général de RMC Moyen-Orient, responsable de l'information, membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme et de l'Association d'amitié euro-arabe. Auteur de "L'Arabie saoudite, un royaume des ténèbres" (Golias), "Du Bougnoule au sauvageon, voyage dans l'imaginaire français" (Harmattan), "Hariri, de père en fils, hommes d'affaires, premiers ministres (Harmattan), "Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David" (Bachari), "Média et Démocratie, la captation de l'imaginaire un enjeu du XXI^{ème} siècle (Golias). Depuis 2013, il est membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme (SIHR), dont le siège est à Genève et de l'Association d'amitié euro-arabe. Depuis 2014, il est consultant à l'Institut International pour la Paix, la Justice et les Droits de l'Homme (IIPJDH) dont le siège est à Genève. Depuis le 1er septembre 2014, il est Directeur du site Madaniya.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif.

Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca